

AVOCATS EN HAÏTI EN DANGER

Rencontre avec des défenseurs des droits humains en Haïti, où le système judiciaire est désintégré et où les avocats sont menacés et tués.

Les gangs mènent la barque

"*En Haïti, les gangs armés règnent sur la vie et la mort*", ont déclaré Jacques Letang et Pauline Lecarpentier dans les bureaux de l'Association du Barreau néerlandais à Amsterdam, où ils ont rencontré Avocats pour Avocats, Néerlandais et Détenus, la Fondation Epafras et l'Association du Barreau d'Amsterdam (*Orde van Advocaten Amsterdam*) pour discuter de la situation précaire des droits de l'homme et de l'État de droit en Haïti.

Jacques Letang est un avocat haïtien et ancien magistrat, Bâtonnier de l'Ordre des avocats des Côtes, Président de la Fédération des Barreaux d'Haïti depuis 2020 et Président du Bureau des Droits Humains en Haïti (*le Bureau des Droits Humains en Haïti*, ci-après : BDHH). En 2022, Me Letang a reçu le Prix franco-allemand pour les droits de l'homme et l'État de droit. Pauline Lecarpentier est une juriste française qui a vécu en Haïti pendant plusieurs années et a cofondé le BDHH. Elle en est la secrétaire générale depuis 2015.

"L'État haïtien ne contrôle plus le territoire. Des gangs armés règnent sur divers quartiers de la capitale et s'affrontent fréquemment. Fin 2018, le quartier populaire de La Saline à Port-au-Prince a été le théâtre d'un massacre, au cours duquel des dizaines de civils s'ont été tués. Depuis, le cercle vicieux de la violence et de l'impunité ne cesse de se renforcer, sans aucune réaction du pouvoir politique

Désintégration et meurtres

"*Il y a un manque de confiance dans le système judiciaire*", soulignent Letang et Lecarpentier. "La violence et le manque d'autorité ont désintégré le système judiciaire haïtien, alors que les conditions de détention ne cessent de se dégrader. Des dossiers se perdent, des personnes sont emprisonnées sans preuves, souvent sans même être jugées, et ce, parfois pour plus longtemps que la peine encourue ne le prévoit. De nombreux suspects ne sont pas traduits en justice. Prenez l'exemple de l'assassinat de l'ancien président (Jovenel) Moïse du 7 juillet 2021, où tout a été fait pour enterrer le dossier.

Letang et Lecarpentier expliquent que cette situation de dégradation sécuritaire a encore affecté la vie professionnelle des avocats haïtiens. La violence contre les avocats a culminé avec l'assassinat brutal de M. (Monferrier) Dorval, le Bâtonnier de l'ordre des avocats de Port-au-Prince, le 28 août 2020. Un avocat entre généralement dans la zone de danger dès qu'il prend en charge une affaire qui va à l'encontre des intérêts d'un gang, mais parfois les avocats ne sont visés que pour l'argent. Non seulement les avocats spécialisés dans les droits de l'homme, mais aussi ceux qui travaillent sur des litiges fonciers ou d'autres affaires sont menacés, enlevés ou assassinés.

"Les avocats haïtiens sont obligés d'emprunter des routes différentes pour se rendre au travail chaque jour et de prendre d'autres mesures de précaution. Une résolution a été adoptée par le Barreau de Port-au-Prince récemment pour demander aux avocats de ne plus se rendre au Palais de Justice de Port-au-Prince, car celui-ci est situé à proximité du quartier populaire de la Saline et d'une zone aujourd'hui quasiment contrôlée par les gangs armés. Les Barreaux sont écartelés entre la nécessité de poursuivre leurs activités et l'impératif de protection des avocats.

Action et Espoir

Létang et Lecarpentier continuent à travailler chaque jour pour faire avancer le respect des droits humains et défendre les acquis de l'Etat de droit en Haïti. Avec leurs collègues du BDHH, ils ont facilité la libération d'environ 200 personnes détenues arbitrairement, soutenu les victimes de violences sexistes et traité des cas de violations des droits de l'homme comme le massacre de La Saline. Le BDHH s'implique également dans la formation des avocats d'aujourd'hui et de demain ainsi que le plaidoyer et la sensibilisation, en collaboration étroite avec les victimes, les artistes et le milieu culturel.

"Le BDHH fait campagne pour la justice au niveau national mais aussi devant le système interaméricain de défense des droits de l'homme, ce qui reste une voie importante pour obtenir justice". La situation en Haïti est alarmante et continue de se dégrader, mais Létang et Lecarpentier gardent espoir : "*Il est encore possible de changer la vie des gens et d'avoir un impact*".